



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Saint-Symphorien-sur-Saône

28, Grande rue

21170 Saint-Symphorien-sur-Saône

Compte rendu de la séance du lundi 3 octobre 2022

Désignation d'un secrétaire de séance : Yannick PERNET

Présents : Etienne BRIOT, Marylène DUCOUT, Michaël GAUTIER, Alexandra JACQUINOT, Delphine LAPOSTOLLE, Virginie MILLIOT, Edith MORAIS, Nicolas MORDANT, Yannick PERNET.

Excusés : Alexandra JACQUINOT donne procuration à Edith MORAIS

Ajout à l'ordre du jour

Travaux ONF

Ordre du jour

Devis pour le colis des aînés

Affaires qui seront soumises à délibération :

Travaux ONF

M. Franck DRIEZ a communiqué un devis proposer par l'Office Nationale des Forêts pour l'année 2022 mais ne seront réalisés qu'en 2023 concernant :

- des travaux sylvicoles de cloisonnement de maintenance mécanique sur la **parcelle 7** et,
- De cloisonnement sylvicole (ouverture mécanique et dégagement manuel des régénérations naturelles) sur la **parcelle 26b** pour un montant total de 3 070 € HT soit 3 377 € TTC.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

décide de valider le devis de € HT soit € TTC pour l'entretien des parcelles .

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2023.

Colis des aînés

Vu le nombre de personnes pouvant bénéficier d'un colis,

Vu les propositions faites par l'adjointe en charge du dossier,

Vu le devis reçu de la société Eymet Village en date du 29/09/2022,

Le Maire propose de retenir la société Eymet Village pour un montant de 859.52 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

Décide de retenir l'entreprise Eymet Village pour commander les colis pour un montant de 859.52 € TTC.

Autorise le maire a signé le devis.

Les crédits avaient été inscrits au budget primitif 2022.

Questions diverses :

Gerbes du 11 novembre : Mme Edith MORAIS s'occupe de la commande et de récupérer la composition.

Récompenses aux jeunes diplômés : la récompense aux jeunes diplômés est reconduite.

« livres » aux enfants du village : Mme Jacquinot et Lapostolle s'occupent des achats.

Fin de la séance à 20 h 06

L'ensemble des délibérations prises lors de ce Conseil Municipal sont consultables en Mairie aux heures d'ouvertures du secrétariat.

Le Maire,
Etienne BRIOT

